Bibliothèque anarchiste

E. G.
Au feu !
19 et 26 février 1882

extrait le 11 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré des n°2 et n°3 du *Droit social*
Le Droit social, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l'histoire de France. Cet article, signé E. G., a paru en deux parties dans les n°2 (19 février 1882) et n°3 (26 février 1882), réunies ici.

bibliotheque-anarchiste.com

Au feu !

E. G.

19 et 26 février 1882

S’il est une question qui, en dehors des balançoires politiques, passionne aujourd’hui l’opinion, c’est assurément la question du feu dans les théâtres, mise par des catastrophes récentes, à l’ordre du jour de toutes les nations dites civilisées.

Partout, la presse s’est émue, et, faisant chorus avec la clameur populaire, a commencé une violente campagne contre les entrepreneurs internationaux d’industries théâtrales.

Il paraît que la fréquence de ces effroyables sinistres doit être attribuée à l’incurie intéressée de ces *impresarii* qui, dans un but de lucre, négligent de prendre les précautions les plus élémentaires, sacrifiant toute prudence et toute humanité au désir de grossir leurs recettes. Aussi s’est-il élevé contre eux de toutes parts un *tolle* général d’imprécations, d’anathèmes, d’appels désespérés, enfin, à toutes les foudres de la Police et de la Législation… Jamais on n’avait vu pareille explosion de colère et de pitié… Il n’est pas jusqu’aux lécheurs de sang des gazettes versaillaises qui, pour ces victimes du mercantilisme, ne retrouvent des attendrissements inattendus, des larmes oubliées, des accents d’indignation qu’on jurerait sincères…

Je trouve cependant, que dans toute cette immense agitation, personne n’a dit le mot juste, personne n’a mis le doigt sur la plaie.

Des flots d’encre et de salive répandus à ce propos il ne surnage rien, rien que des erreurs, des sottises, des monstruosités.

À quoi rime, en effet, à quoi aboutit cette campagne furieuse ?

À l’invocation, comme toujours, de Notre Seigneur l’État, considéré comme une sorte de divinité tutélaire, chargée de tout et du reste, jusques et y compris la sécurité des fanatiques d’opéra, de drame ou de vaudeville, incapables, à ce qu’il paraît de se protéger eux-mêmes et de se sauver tout seuls.

Eh bien ! dussions nous provoquer la stupéfaction ou les huées, dussions-nous être taxés de paradoxe par les illogiques, les imbéciles et les intrigants, nous ne craindrons pas d’avouer hautement que c’est précisément cette conclusion, inspirée par le fétichisme gouvernemental et les vieux préjugés centralisateurs, qui nous horripile et nous révolte !

Ah ! sans doute, s'il est une occasion dans laquelle l'intervention de l'Autorité puisse paraître excusable et même légitime, c'est bien celle qui nous occupe, et il n'est point surprenant que nombre de gens s'y laissent prendre, abusés qu'ils sont à la fois par une tradition routinière et par des apparences trompeuses…

Même dans ce cas, même en présence de ces nécessités tragiques, conséquents avec eux-mêmes et avec leur propre expérience, les anarchistes répudient encore, de toutes leurs forces, l'immixtion de la Police et de l'Autorité.

Sans doute, nous autres anarchistes, nous tenons à notre peau autant que les camarades, — davantage même, peut-être, parce que nous avons la passion de combattre et l'espérance de vaincre, — et nous nous soucions médiocrement d'être carbonisés dans un théâtre ou transformés en chair à pâté dans un cirque.

Mais, par Satan, patron des révoltés ! s'il faut que ce soit sainte police qui nous épargne ce triste sort, nous avons peur que notre salut ne nous coûte trop cher.

D'abord, avec elle, on n'est jamais sûr de rien.

Depuis le temp[1] on imagine et qu'on invoque un tas[2] plus spécieux les uns[3] pour justifier son rô[4], nous ne voyons pas que la police ait jamais prévenu aucun inconvénient, ni remédié à aucun mal. Au contraire !

Intervient-elle dans la rue, un jour de fête, pour mettre l'ordre dans la foule ? Vous pouvez être sûrs qu'il arrivera des accidents, qu'il se produira des paniques, des bousculades, que des gens seront blessés, des femmes écrasées, des infirmes foulés aux pieds, des enfants perdus. La police est-elle absente ? Tout se passe bien, les citoyens s'arrangent, organisant spontanément l'harmonie de leur va-et-vient, les torrents humains se creusent eux-mêmes, sans conflit, leur lit régulier…

1. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
2. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
3. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
4. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.

Multiplie-t-elle ses agents, dans le but de parer au danger croissant des attaques nocturnes ? Les attentats ne diminuent pas, ils redoublent plutôt : il n'y a rien de changé pour les noctambules, il n'y a que quelques argousins de plus. Puis, il ne faut pas avoir peur de dire la vérité : je ne redoute pas beaucoup de rencontrer des rôdeurs de barrières, mais en revanche, quand j'entends au loin, dans la nuit, sur le pavé du faubourg désert, résonner le pas lourd et cadencé d'une patrouille ou d'une ronde de mouchards, il me vient des envies folles de me cacher sous la première porte cochère que je trouverai ouverte… Pourquoi ? C'est bien simple.

C'est qu'il n'est guère probable que la capture du portemonnaie d'un prolétaire doive tenter les voleurs ; avec les policiers, au contraire, jaloux de faire du zèle, et de mériter une gratification en prouvant, aux dépens du public, qu'ils servent à quelque chose, il faut s'attendre à tout… Puis, à tout prendre, et en admettant même que, par hasard, un soir de paie, quelque travailleur attardé tombe au coin d'un carrefour, dans une embuscade, il lui sera, au moins, permis, même légalement, de regimber et, ma foi, si l'un de ses agresseurs reçoit un mauvais coup dans la bagarre, personne n'aura rien à y voir. Mais si vous avez maille à partir avec la police, ah ! c'est bien une autre paire de manches… ! Avisez-vous donc de vous défendre, et vous m'en direz des nouvelles. Ce n'est plus à des hommes que vous avez à faire, c'est à des fonctionnaires : leur désobéir est un délit, leur résister un crime, les frapper — même s'ils vous brutalisent — presque un sacrilège…

D'ailleurs, ils sont crus sur parole, et, si la fantaisie leur en prend, vous êtes un homme perdu.

Parole d'honneur ! le « gibier de potence », pour parler l'argot méprisant des bourgeois, m'inquiète moins que ces chasseurs.

Je vois bien que la police a pour mission de me protéger ; mais qui me protégera contre la police ?

Mieux vaut encore ne pas être protégé du tout !

Somme toute, le danger qui me menace de finir grillé vif ou asphyxié dans un corridor de théâtre n'est pas un danger bien

permettant aux foules les plus compactes de se mettre en un clin d'œil à l'abri.

Conclusion :

La question toute spéciale cependant, du feu dans les théâtres, ne se peut elle-même résoudre que par la révolution sociale.

Voilà qui doit donner du cœur au ventre aux plus timides, aux plus récalcitrants, aux plus irrésolus.

En attendant, comme il nous paraît que le pire des maux dont une société puisse souffrir, c'est l'intervention de l'autorité, nous préférons nous exposer à flamber vivants comme des torches de résine que de voir donner encore à la police de nouveaux pouvoirs, de nouvelles attributions, de nouveaux prétextes à inquisition et à arbitraire.

Elle n'en a déjà que trop.

Ceux qui auront trop peur s'abstiendront d'aller au théâtre. Voilà tout. Ils n'en mourront pas !

Et si le prurit des spectacles les démange trop fort, cela les décidera peut-être à nous donner un coup de main pour hâter l'avènement du communisme anarchiste et de la révolution !

E. G.

immédiat. Les travailleurs ne se paient pas si souvent que celà le luxe du spectacle : ils n'en ont ni les moyens ni les loisirs.

Puis, en définitive, il ne brûle pas des théâtres tous les jours.

Sans optimisme exagéré, je puis bien affirmer que j'ai quatre-vingt-dix chances sur cent de ne pas mourir de cette mort-là.

Je suis infiniment plus exposé à périr assommé par les sbires de l'Andrioff ou du Camescasse, tête du moment. C'est là le danger immédiat, permanent, de tous les temps et de tous les lieux, qui me suit comme mon ombre, et contre lequel il ne m'est même pas permis de prendre mes précautions… Si c'est un remède, comme l'on dit, il est pire que le mal !

Si encore la police me devait garantir efficacement.

Si j'étais sûr que, au prix des vexations que son existence m'impose, je puisse aller au théâtre sans aucune crainte du feu !

Mais je me souviens que, au Ring-Théâtre de Vienne c'est précisément la Police qui, en interdisant à la foule anonyme de prendre les mesures que lui dictait son instinct, a rendu la catastrophe si meurtrière !

Je me souviens que c'est précisément la Police qui a empêché de sauver, par des moyens extra-réglementaires, plusieurs centaines d'infortunés que les flammes bloquaient dans les galeries !

Comment diable voulez-vous, après cela, que j'aie confiance dans la Police française, qui ne paraît pas moins sujette à caution que la Police autrichienne ?

Je ne saurais jamais si le directeur du théâtre où le hasard m'aura conduit est bien ou mal en cour, si, par conséquent on lui a ou non, imposé les dispositions que commande la prudence ?

Mais ce que je saurai, en revanche — on me l'apprendra, au besoin, — c'est que, du moment que la Police est là, je n'ai rien à dire sous peine d'être arrêté, brutalisé, embastillé, jugé et condamné…

Décidément, j'aime mieux courir le risque d'être rôti !

Au surplus, il y a autre chose.

Si les théâtres, cirques, cafés-concerts, alcazars, etc., sont, en réalité, des endroits dangereux, que le moindre accident peut, en quelques minutes transformer en une fournaise ardente, engloutissant des centaines d'êtres humains comme autant de poignées de paille sèche, à quoi cela tient-il ?

Cela tient à des causes profondes, qui plongent leurs racines jusqu'aux entrailles de l'organisation sociale actuelle.

(Suite et fin)

Cela tient à ce que le principe fondamental du système bourgeois, c'est l'agiotage, le mercantilisme, la concurrence.

Si les *impresarii* ne ménagent pas dans tous les coins des issues faites à la foule, s'ils ne substituent pas la lumière électrique au gaz pour l'éclairage de leurs salles, s'ils n'élargissent pas leurs couloirs et leurs escaliers, s'ils embarrassent de strapontins non gratuits les passages praticables, s'ils hésitent à installer un rideau de fer au-devant de la scène, des réservoirs d'eau dans les combles, des pompes dans les dessous, c'est parce qu'ils regardent et qu'ils sont forcés de regarder à la dépense. C'est parce que leur théâtre est pour eux une industrie, une entreprise commerciale, dont ils vivent — plus ou moins grassement — et sur laquelle ils spéculent, comme on spécule sur tout le reste.

S'occuper de la sécurité des spectateurs ! Allons donc ! Mais ce serait la ruine, au moins la diminution des bénéfices.

Pour les réparations, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Les décors, ça coûte cher à remplacer ; les hommes et les femmes, ça ne coûte rien : il y en a toujours assez, un millier même de plus ou de moins, il n'y paraît guère…

Ne faut-il pas s'enrichir à tout prix ? La Pauvreté n'est-elle pas le pire des vices ?

Il n'y a point ici de contrôle gouvernemental ni de surveillance policière qui tiennent ! La réalité brutale du fait économique est de celles contre lesquelles aucune surveillance ni aucun contrôle ne sauraient prévaloir.

Tant que subsistera le droit de propriété, tant que tout, sans exception, depuis les matières premières jusqu'aux bras et aux

consciences, sera objet de trafic, tant que le Capital sera Dieu et la loi de l'offre et de la demande l'Évangile social, vous n'empêcherez jamais un commerçant de faire tous ses efforts pour diminuer ses frais généraux et pour vendre le plus cher possible ce qu'il aura acheté au meilleur compte, dussent ses combinaisons coûter la fortune, la liberté, la santé, l'honneur et la vie même aux trois quarts de l'humanité.

S'il agissait autrement il serait un mauvais administrateur qui n'éviterait pas longtemps le châtiment de la faillite.

Telle est la Loi du négoce, la loi de l'économie politique, la loi du régime propriétaire.

Voilà où gît le lièvre : avis aux amateurs de spectacles qui n'aiment pas à regarder le feu de trop près.

Parbleu ! dans la société anarchiste, quand il n'y aura plus ni propriété, ni gouvernement, ni police, ni ploutocratie, ni agio, ni conflits d'intérêts, ni batailles commerciales, ni krachs financiers, tout un chacun pourra s'en aller d'un pas allègre, et sans se croire obligé de faire ses adieux à sa famille, voir jouer l'*Africaine* ou *Michel Strogoff*.

Quand les habitants d'une commune auront jugé opportun de construire un théâtre, comme les intérêts individuels se seront fondus dans l'intérêt général, comme tous auront un droit égal au capital collectif, comme il n'y aura plus d'antagonisme possible entre le directeur, les artistes et le public ; comme on ne spéculera plus les uns sur les autres, tout péril aura bientôt à peu près disparu, car toutes les précautions seront prises… À quoi bon regarder à la dépense, puisque tout sera à tous ? À quoi bon économiser sur la place, puisque l'idée du gain ne sera plus de mise ? Alors, mais seulement alors, toutes les inépuisables ressources de la science et de l'art pourront être appliquées au mieux de la sécurité, du bien-être et du plaisir de tous. On emploiera la lumière sans chaleur ; on saura rendre incombustibles le bois et les étoffes, par des procédés plus parfaits encore que les procédés, si merveilleux, qu'on connaît déjà, mais dont la rapacité capitaliste se garde bien de vouloir, les trouvant plus coûteux que les sacrifices humains ; on y imaginera peut-être un genre d'architecture théâtrale approprié à sa destination, mais que la routine repousserait aujourd'hui, et